

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 07/01/2025 - 395 - 2017 B 10061 - 833 018 351 - AB DRIVE

1

BILAN - ACTIF

395

N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise : AB DRIVE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 3 IMPASSE CREVECOEUR		93300 AUBERVILLIERS	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 83301835100019		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31/12/2023	
		N-1 31/12/2022	
		Net 3	
		Net	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM
		BN	BO
		BP	BQ
		BR	BS
		BT	BU
	CRÉANCES	BV	BW
		BX	BY
		BZ	CA
		CB	CC
		CD	CE
DIVERS	CF	CG	
	CH	CI	
	CJ	CK	
	CW		
	CM		
Comptes de régularisation	CN		
	CO	IA	
	CP		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété *		Immobiliations :	
Stocks		Créances	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepa Quadra

* Des informations complémentaires relatives aux données sont disponibles dans la notice n° 2022

Désignation de l'entreprise : AB DRIVE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3...000.....)	DA	3 000	3 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(577)	(1 292)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(36)	715
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DI	2 388	2 423
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		2 257
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	5 778	5 231
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 425	1 385
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 281	4 590
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	239	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	8 723	13 462
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	11 111	15 885
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	8 723	13 462
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : AB DRIVE						Néant ☐ *	
		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF	
		FG	18 321	FH		FI	18 321 45 057
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	18 321	FK		FL	18 321 45 057
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	29 137
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	18 350 45 194
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	16 556 30 562
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 401
	Salaires et traitements*					FY	664
	Charges sociales (10)					FZ	18
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	- dotations aux amortissements*		dont fonds de commerce HS	GA	
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	2 10
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	17 959 31 255
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	391 13 939
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	31 23
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU	31 23	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(31) (23)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	360 13 916	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : AB DRIVE										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	396	1 130	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		12 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	396	13 130	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(396)	(13 130)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										IJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK		71	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	18 350	45 194	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	18 385	44 479	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(36)	715	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HY IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier									HP HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées									IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD			
	(9) Dont transferts de charges									A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5									A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9												
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7												
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N		
	PENALITES AMENDES										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
											396		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

AB DRIVE

3 IMPASSE CREVECOEUR

93300 AUBERVILLIERS

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

HAUSSMANN AUDIT CONSULTANTS

15 RUE THEODORE DE BANVILLE

EXPERT COMPTABLE

75017 PARIS

01.58.22.27.60

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 11 110.77 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 18 320.87 Euros et dégageant un déficit de 35.63- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	827		
TOTAL	827		
Autres participations	500		
TOTAL	500		
TOTAL GENERAL	1 327		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			827	827
TOTAL			827	827
Autres participations			500	500
TOTAL			500	500
TOTAL GENERAL			1 327	1 327

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	827			827
TOTAL	827			827
TOTAL GENERAL	827			827

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	10.0000	300			300

AB DRIVE

Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital de 3.000 Euros
3, Impasse Crevecoeur
93330 AUBERVILLIERS
RCS BOBIGNY 833 018 351



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2024

L'AN DEUX MIL VINGT-QUATRE,
Et le Trente Juin

Monsieur BOUSHIH Abdelkader, Associé unique de la Société **AB DRIVE**, Société par actions simplifiée au capital de **3.000 Euros** divisé en **300 parts sociales de 10 Euros** chacune, dont le siège social est situé **3, Impasse Crevecoeur, 93330 AUBERVILLIERS** a tenu au siège social, une **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Lecture du Rapport de Gestion de la Présidente sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023,
Approbation des Comptes et Rapports,
Quitus du Président,
Affectation du Résultat,
Approbation des conventions visées par l'article L227-10 du Code du Commerce,
Pouvoir pour formalités.

L'associé unique possédant la totalité des parts sociales, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Les résolutions suivantes sont mises aux voix.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, au vu du rapport de gestion du Président sur les Comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2023**, approuve les termes dudit rapport et les comptes annuels tels qu'ils sont présentés.

L'Assemblée Générale approuve en conséquence, les actes de gestion accomplis par la Présidente au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait, et donne quitus entier et sans réserve à la Présidente de sa gestion pour le dit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, **est adoptée.**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve la proposition d'affectation du résultat telle qu'elle lui a été présentée par la présidente et décide en conséquence, d'affecter le perte s'élevant à **35,63 €uros** de la manière suivante :

-«Report à Nouveau»..... 35,63 €

Cette résolution, mise aux voix, **est adoptée.**

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, au vu du rapport spécial de la présidente sur les conventions visées à **l'article L 227-10 du Nouveau Code de Commerce**, déclare approuver les termes dudit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, **est adoptée.**

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour l'accomplissement des formalités de publicité et de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce.

Cette résolution, mise aux voix, **est adoptée.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

DE TOUT CE QUE DESSUS, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture a été signé par l'Associé unique.

AB DRIVE

au capital de 3 000.00 Euros
RCS N° 833018351
Siège social : 3 IMPASSE CREVECOEUR
93300 AUBERVILLIERS



RAPPORT DE LA GERANCE sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2023

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2023 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 18 320.87 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 45 056.65 Euros, soit une diminution de 59.34- %.

Le résultat net comptable se solde par un déficit d'un montant de 35.63- Euros, soit 0.19- % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 18 349.68 Euros contre 45 193.75 Euros pour l'exercice précédent soit une diminution de 59.40- %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 18 385.31 Euros contre 44 478.99 Euros pour l'exercice précédent soit une diminution de 58.67- %.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 0 Euros et représentent 0 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une diminution de 100.00- % par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 0 Euros et représentent 0 % du chiffre d'affaires hors taxes.
- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un bénéfice de 360.43 Euros soit 1.97 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles - Dettes à court

terme) :

Exercice précédent	15 385.44 -	13 462.31 =	1 923.13
Exercice en cours	10 610.77 -	8 723.27 =	1 887.50

Soit une diminution de 35.63 Euros .

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le déficit net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 35.63- Euros

- à la réserve légale	:	0 Euros
- aux autres réserves	:	0 Euros
- en autres répartitions	:	0 Euros
- en report à nouveau	:	35.63- Euros
- en dividendes	:	0 Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	3 000.00 Euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	:	0 Euros
- Réserve légale	:	0 Euros
- Autres réserves	:	0 Euros
- Report à nouveau	:	612.50- Euros
Situation nette	:	2 387.50 Euros

4 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons :

- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA GERANCE

